

Travaux de la 8<sup>e</sup> Compagnie d'électricité

La C. E. autorise le Maire à signer pour la

Commune la quittance d'indemnité présentée par la 8<sup>e</sup> Compagnie  
d'électricité pour le surplus des terrains et chemins communaux  
qui seront traversés par une ligne à haute tension 65000 volts  
Lancuvville de Nancy à Neuves Maisons.